Saint-Léger
en Gaume

N° 132

Février 2019

Bulletin d'informations communales









KÉVIN BILOCQ

TERRASSEMENT - NIVELLEMENT - AMÉNAGEMENT



+32 497 94 27 19

info@kevinbilocq.be

www.kevinbilocq.be

Châtillon

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Regifo .be Edition SPRL

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

> Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
> Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
> Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.
Vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :
Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 24 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables

JOSY GONRY SPRL

Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07

ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be



Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale

Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
Prochaines parutions 4
Communication du service population 4
Elections du 26 mai 2019 4
Voeux communaux 5
Nouvelle législature en place 6

Environnement

Peste porcine africaine 7
Grand nettoyage de printemps 7
Un moteur qui tourne n'est bon pour personne 7
Consommation d'énergie 8
Groupe Natur'apiculture 8
Enquête publique : donnons vie à l'eau ! 9

Vie sociale

Démarchage par téléphone 9
Nouveau service : permanence juridique 9
De nouveaux indépendants 10

Vie culturelle

News de la bibli 11
Les Zygos' vous jouent la comédie 12

Vie sportive

Je Cours Pour Ma Forme 13
Nouveau club de sport 13

Petite enfance, jeunesse et enseignement

Stages de Carnaval et Pâques 14
Stages Été 15
Collations saines 15
Journée découverte des activités extrascolaires 16
Une journée au pressoir 16
Petit déjeuner offert aux parents et aux enfants 17
Soutien scolaire et remédiation 17
Formation secourisme 18
Des animations pédagogiques avec Nature Attitude 18
Dates des consultations O.N.E. 2019 avec médecin 18

Chronique léodégarienne 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Cette année 2019 marque le début d'une nouvelle législature.

Près de la moitié des élus, tant au Conseil communal qu'au Conseil de l'Action Sociale entame leur premier mandat.
Je remercie les conseillers sortants, pour le travail qu'ils ont accompli dans l'intérêt de notre commune et je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers.
Des idées neuves ne manqueront pas d'apparaître.
Nous essaierons de concrétiser un maximum de projets… en collaboration avec le personnel communal évidemment.
Cette collaboration est capitale dans la bonne marche des dossiers.
Et comme disait un de mes prédécesseurs *le politique ne peut pas présenter plus de dossiers que l'administration ne sait en traiter*.

Dans un autre domaine, je suis régulièrement interpellé sur le prix de l'eau.
C'est pourquoi je souhaiterais vous rappeler quelques éléments sur cette redevance prélevée par la Commune.
Tout d'abord, il faut savoir que le seul paramètre qui est fixé par la commune est le CVD (coût-vérité distribution).

Et à Saint-Léger, ce prix (1,7976€) est l'un des plus bas de Wallonie ! À titre d'exemple, le montant du CVD à la société wallonne de l'eau (SWDE), laquelle dessert la plupart des communes de Wallonie, est de 2,62€.

Plus concrètement, pour une consommation de 100m³, à Saint-Léger, le montant total de votre facture est de : 453€.
Pour la SWDE elle serait de 545€. Soit de 92€ supérieur à celle de Saint-Léger.
Si notre commune était desservie par la SWDE, votre facture augmenterait donc de +- 20%. Enfin, sachez que sur le montant total de votre facture, seuls 42% rentrent dans la caisse communale.

En ce début d'année, plus que tout, je vous souhaite une excellente santé et le bonheur au sein de vos foyers !
Bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
MERCREDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT							
DIMANCHE												

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER

Tél : +32 (0)63/23 92 94
Fax : +32 (0)63/23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Mélissa SCHUMACKER - 063/23.92.94 – **melissa.schumacker@saint-leger.be**
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@saint-leger.be.**

Heures d'ouverture de la cafétéria

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi / Dimanche
21h-23h30 (un lundi sur deux)	Fermé	Fermé	19h-23h30	20h-23h (un vendredi sur deux)	Fermé

Prochaines parutions des bulletins communaux

Pour celles et ceux qui désireraient faire paraître un article dans l'un des prochains numéros de l'Infocommune, voici les prochaines dates de parutions des bulletins communaux pour l'année **2019**. Le Collège communal décidera de l'opportunité de faire paraître les articles proposés selon leur pertinence.

- **IC 133** : semaine du lundi 6 mai au vendredi 10 mai (document en version Word à transmettre pour le **9 avril** au plus tard).
- **IC 134** : semaine du lundi 9 septembre au vendredi 13 septembre (document en version Word pour le **13 août** au plus tard).
- **IC 135** : semaine du lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre (document en version Word pour le **5 novembre** au plus tard).

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Gwenaëlle PONCELET au 063/58.99.27 ou par mail à l'adresse **gwenaelle.poncelet@saint-leger.be**

Communication du service population de l'Administration communale

Désormais, les paiements au guichet se feront, de préférence, exclusivement par carte bancaire (surtout les gros montants : eau, immondices, égouts, passeports…).
Toutes les cartes sont acceptées (Bancontact, Maestro, V Pay, Visa, Mastercard).

Les paiements par carte peuvent se faire quel que soit le montant.

Paiements acceptés :

Élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai 2019

Appel aux volontaires

Vous pouvez vous inscrire comme assesseur volontaire d'un bureau de vote lors des prochaines élections.
Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec Madame Danielle BOUVY, soit par téléphone au 063/23.92.94 ou par mail à l'adresse **danielle.bouvy@saint-leger.be** (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, sauf le jeudi).

Vous êtes citoyen EUROPEEN NON BELGE résidant en Belgique ?

Alors venez voter le 26 mai 2019 pour le Parlement européen ! Le dimanche 26 mai 2019, les membres du Parlement européen seront élus dans les 27 États membres de l'Union européenne.

Si vous êtes un citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer en Belgique aux élections pour le Parlement européen et voter pour des candidats sur des listes belges. Dans cas, vous ne pourrez pas participer aux élections du Parlement européen dans votre pays d'origine.
La demande d'inscription sur la liste des électeurs de votre commune doit s'effectuer au plus tard le 28 février 2019. Pour information, les électeurs belges éliront également le 26 mai 2019 leurs représentants au sein de la Chambre des Représentants et des Parlements de Communauté et de Région.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site
https://europeanelections.belgium.be

Voeux communaux

















Conseil communal



RONGVAUX Alain
Bourgmestre

Rue de Conchibois, 13
6747 Saint-Léger
☏: 063 / 23 90 60
: 0475 / 21 18 54
: alain.rongvaux@saint-leger.be



LEMPEREUR Philippe
Premier Échevin

Rue de Choupa, 39
6747 Saint-Léger
: 0498 / 21 07 27
: dragonchef40@hotmail.com



JACOB Monique
Deuxième Échevine

Rue Pougenette, 36
6747 Châtillon
: 0471 / 83 15 13
: monique.jacob@saint-leger.be



SCHOUVELLER Anne
Troisième Échevine

Rue du Trabloux, 2
6747 Meix-le-Tige
: 0497 / 28 66 13
: anne.schouveller@saint-leger.be



FORTHOMME Fabian
Président du C.P.A.S.

Rue Lackman, 52
6747 Saint-Léger
: 0484 / 11 13 70
: fabian.forthomme@saint-leger.be



THOMAS Éric
Conseiller

Rue du Tram, 35
6747- Meix-le-Tige
: 0472 / 90 11 46
: ericthomasmlt@hotmail.com



GIGI Vinciane
Conseillère

Grand-Rue, 98
6747 Châtillon
: 0472 / 55 37 07
: vincianegigi@outlook.be



CHAPLIER Joseph
Conseiller

Clos de Lorraine, 10
6747 Saint-Léger
: 0475 / 74 86 82
: joseph.chaplier@gmail.com



RONGVAUX Chantal
Conseillère

Rue de France, 41
6747 Saint-Léger
: 0497 / 18 11 03
: nanoue226@hotmail.com



CASCIANI Alycia
Conseillère

Rue du Pachy, 6
6747 Châtillon
: 0494 / 90 98 08
: bengali22@outlook.com



LAHURE Stéfan
Conseiller

Rue du Metzbogne, 1
6747 Saint-Léger
: 0496 / 20 97 21
: Stefan.lahure@skynet.be



PONCELET Lucie
Conseillère

Rue du Tram, 17
6747 Meix-le-Tige
: 0498 / 62 55 22
: lucie.poncelet6747@gmail.com



SIMON Sophie
Conseillère

Rue du Tram, 6
6747 Meix-le-Tige
: 0475 / 77 94 75
: sophie.simon07@gmail.com



La peste porcine africaine : agissons ensemble !



Depuis le mois de septembre, la peste porcine africaine sévit en Wallonie.

Qu'est-ce que c'est ? Où trouve-t-on cette maladie ? Comment la prévenir ? Comment se transmet-elle ?

Les questions que le grand public se pose à l'égard de la peste porcine africaine sont nombreuses.

La brochure d'information et de sensibilisation intitulée « La peste africaine. Agissons ensemble! » a été éditée à cet égard.

Retrouvez la brochure sur le site internet :
http://www.wallonie.be/fr/publications/la-peste-porcine-africaine-agissons-ensemble.

Be Wapp' – Grand nettoyage de printemps



Les **29, 30 et 31 mars 2019** aura lieu la **5e édition du Grand Nettoyage de Printemps**. L'an dernier, **111.117 Wallons** se sont mobilisés durant 3 jours afin de rendre un coup d'éclat à notre belle région ! Faisons encore mieux cette année !



Comme Chaque année, nous vous donnons rendez-vous aux ateliers communaux à la route d'Arlon dès 8h45 le samedi 30 mars prochain.

Un moteur qui tourne n'est bon pour personne !

Le problème est bien connu, le matin, personne n'a le temps et tout le monde est pressé, on court dès le réveil pour arriver à l'heure à l'école et au travail !

Nous laissons donc, par facilité et rapidité, tourner le moteur de nos voitures en déposant ou en récupérant nos chères têtes blondes « juste le temps de… ». Oui mais voilà, à partir du 1er mars, cette infraction (oui, c'est bien une infraction de laisser tourner son moteur à l'arrêt) sera qualifiée d'« environnementale » et sera sanctionnée d'une amende de **130€** !

« Contrairement à la croyance assez largement répandue, laisser tourner son moteur plus de 10 secondes émettrait davantage de CO2 que de le redémarrer. Or, l'ambition d'une telle mesure est précisément de réduire les émissions de CO2 qui nuisent autant à l'environnement qu'à notre santé. » (Source : **https://positivr.fr/voiture-moteur-tourne-arret-belgique-amende/**).

Pensez donc à l'environnement et à nos chérubins, qui eux, sont directement concernés car à hauteur des gaz d'échappement.





L'énergie la moins chère, c'est celle que l'on ne consomme pas !

Que ce soit pour des raisons financières ou environnementales, nous avons tout à gagner à réduire notre consommation d'énergie. La période hivernale est propice pour réfléchir à l'isolation de notre logement.

Pour vous aider à faire des travaux économiseurs d'énergie, la Région Wallonne a mis en place tout un système de primes, qui varient en fonction de vos revenus. Ajoutez à cela que la Commune de Saint-Léger double la mise (avec un maximum de 1500 € et 75 % du coût des travaux) ! Enfin, pour l'isolation du toit, il existe encore une déduction fiscale de 30 %. Alors, plus de raison d'attendre, pensez isolation !

Un exemple : isolation d'un plancher de grenier de 150 m² (coût de 50 €/m² TVAC) = 7.500 €

- Prime de la Région Wallonne : 15 €/m² (revenus inférieurs à 93.000 €/an) x 150 m² = 2.250 €
- Prime de la Commune : 1.500 €
- Déduction fiscale : 7.500 € x 30 % = 2.250 €
- Coût des travaux : 7.500 € - 2.250 € - 1.500 € - 2.250 € = 1.500 €

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Service énergie de la Commune au 063/58.99.25 ou par mail à l'adresse **jean-francois.gerkens@saint-leger.be.**



Rejoignez le groupe Natur'apiculture !

La commune du miel associe nature et apiculture


Photo : syndicat d'initiatives St-Léger

Saint-Léger est la commune du miel. Pour plaire aux abeilles, il faut des fleurs mellifères en suffisance et donc une place laissée à la nature. La nature a-t-elle actuellement sa place dans la commune? Peut-on en faire plus ?

D'apparence, la commune de Saint-Léger est une commune à la nature riche et omniprésente. En réalité, et en y regardant de plus près, le territoire présente deux visages :

- **la nature extraordinaire** est bien présente en forêt, dans les anciens sites d'extraction de sable, les fonds de vallée ou encore dans l'enceinte du camp militaire de Lagland. Elle est peu visible et accessible et fait l'objet de diverses mesures de protection (Natura 2000, réserve naturelle…)
- **la nature ordinaire**, par contre, étant liée aux activités humaines, est beaucoup moins riche. Les zones agricoles et zones d'habitat sont assez pauvres, comparativement à d'autres communes.

Il est donc important de réagir face à ce constat en associant les forces et les motivations de tous.

Et si vous en faisiez partie !?

Le groupe «Naturapiculture» est actif autour de la nature et de la biodiversité, avec en ligne de mire l'élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). Si vous souhaitez le rejoindre, contactez la personne de contact ci-dessous.

Un projet issu d'une réflexion citoyenne

Le lancement d'un groupe de travail sur la nature en lien avec l'apiculture est un projet du PCDR. Il est un des premiers à être mis en œuvre, d'autres groupes de travail s'ouvriront dans les années à venir.

Une Opération de Développement Rural (ODR) est une réflexion collective sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale :
Agriculture, environnement, mobilité, logement, actions culturelles et associatives, économie, aménagement du territoire...
Elle se réalise en 3 étapes :
Établir un bilan complet du territoire avec la population ;
Définir les enjeux principaux et des projets pour y répondre ;
Mettre les projets en œuvre un à un avec la CLDR.
Le PCDR (programme communal de développement rural) en est le document de synthèse. Son élaboration a commencé fin 2015 et s'est terminée début 2018.
Il a été évalué et approuvé par le Gouvernement Wallon le 22 novembre 2018 pour une durée de 10 ans. Ainsi, la mise en œuvre progressive des projets peut débuter avec l'accompagnement de la CLDR.

Pour plus d'informations : **www.odr-saint-leger.info**

Commune de Saint-Léger
Philippe LEMPEREUR (échevin) - dragonchef40@hotmail.com
Gwenaëlle PONCELET (employée) - gwenaelle.poncelet@saint-leger.be
Rue du Château, 19 - 6747 Saint-Léger
063/23.92.94

Fondation rurale de Wallonie
Nicolas LECUIVRE – Annick SAMYN
(Agents de développement)
Rue de France, 19A – 6730 Tintigny
063/44.02.02
n.lecuivre@frw.be
a.samyn@frw.be



Enquête publique : Donnons vie à l'eau !

Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.



Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : **eau.wallonie.be**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit :

- via le site Web **eau.wallonie.be**
- par courriel à **eau@spw.wallonie.be**
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Wallonie

* Site Web des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Service public de Wallonie

eau.wallonie.be

Conception et graphisme : ART DESIGNER
(Faiçal Bouchama) www.art-designer.fr
Crédits Photo : Envato Elements, SPW.

VIE SOCIALE



Vous en avez assez d'être démarché par téléphone ?

La liste « Ne m'appelez plus ! » vous permet de ne plus recevoir d'appels téléphoniques publicitaires.
Si vous vous y inscrivez, les entreprises qui font du marketing direct doivent retirer votre numéro de téléphone et votre nom de leurs listes de contacts.
Elles ne peuvent donc plus vous appeler pour promouvoir leurs produits et services, sous peine d'amendes.
Pour ne plus recevoir d'appels publicitaires, **inscrivez-vous sur ne m'appelez plus sur le site : https://www.dncm.be/fr/**

Si malgré votre inscription, certaines entreprises continuent de vous démarcher par téléphone, vous pouvez le signaler sur : http://pointdecontact.belgique.be (rubrique « Démarchage téléphonique »)

DNCM
Do Not Call Me

Nouveau service pour la population de Saint-Léger : PERMANENCE JURIDIQUE



Depuis janvier 2019, des permanences d'aide juridique sont organisées au CPAS de Saint-Léger.
Ce service de premier conseil juridique est gratuit et s'adresse à toute personne de la Commune.

Où ? Dans les bureaux du CPAS – rue du Château, 21 – 6747 Saint-Léger

Quand ? Chaque 2ème jeudi du mois de 14h à 17h

Inscription obligatoire au plus tard la semaine précédant la permanence, auprès des assistantes sociales :

- Madame IRAKOZE Annick - 063/60.83.41
- Madame GOFFIN Magali - 063/60.83.43.

Mon Petit Univers Reiki

Elise THIERRY est une maman de 2 enfants et vit à Saint-Léger depuis bientôt 10 ans, elle travaille comme assistante sociale et a eu envie d'aider les gens de manière différente.

Elle a découvert le Reiki, s'y est formée et a eu envie de partager cette expérience avec le plus grand nombre.

Le Reiki travaille sur l'énergie que nous avons naturellement dans le corps. Il permet de libérer le corps de ses blocages, renforce le système immunitaire, élimine les toxines et favorise l'auto-guérison. Les effets positifs se ressentent sur le plan physique, émotionnel et mental.



Une séance de Reiki est avant tout un moment de détente au cours duquel vous êtes allongés sur une table de massage avec une musique douce.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à la contacter au 0475/38.83.02 ou via sa page Facebook : « Mon Petit Univers Reiki ».

Elle vous reçoit sur rendez-vous.

DT Design

Léo WOUTERS réalise, pour vous, de petits ameublements métal-bois sur mesure, soudages divers (cloisons, balustrades, escaliers,…) et des petites réparations (électricité, sanitaires,…)
Pour le contacter :
DT design
Rue Edouard-Ned, 18/B - 6747 Châtillon
+32 (0) 490/43.58.99 – a.boten.b@gmail.com



Friterie « Comme chez Eugène »

Doté d'une formation en sciences éco et d'une « petite » carrière de 27 ans dans le commerce et le management, Didier GUIGUE avait, depuis toujours, dans un coin de la tête la certitude qu'il se ferait plaisir, le moment venu, et qu'il aurait une friterie comme ses parents.



Déjà tout gamin, il travaillait « à la frite » avec beaucoup de plaisir. Mais comment un quinqua qui habite à Libin et qui bosse dans le management se retrouve à 60 km de chez lui, à faire des frites ? Un beau jour, il est passé à Châtillon, où il n'avait jamais mis les pieds auparavant et s'y est arrêté pour manger une frite chez Jeff ! Le patron bien sympathique lui a expliqué qu'il souhaitait remettre la friterie à quelqu'un qui serait en mesure de poursuivre l'activité de façon sérieuse et professionnelle. Ce petit village Gaumais a été pour lui un véritable coup de cœur et il a immédiatement su que ce n'était pas une coïncidence s'il s'était retrouvé là, à ce moment précis.

Après une longue discussion avec le patron et un accord trouvé, il en a parlé le soir avec femme et enfants et le lendemain, il quittait son emploi car il venait de racheter une friterie. Personne ne s'attendait à cela, surtout aussi soudainement ! Toujours est-il qu'il n'a pas hésité une fraction de seconde. C'était pour lui une évidence ! Après quelques travaux de rénovation dans la friterie il ouvert officiellement le 12 octobre sous le nom de « Comme chez Eugène » en hommage au grand Jacques BREL qui prenait le tram 33 avec Madeleine, pour aller manger des frites chez Eugène.

Didier propose à ses clients des frites fraîches, faites avec des pommes de terre locales (Maison ADAM à Udange), épluchées et coupées à la main, 100% naturelles et sans conservateurs. En plus des produits de friterie habituels que l'on retrouve partout (fricadelles et consorts) il veut aussi offrir de vrais produits artisanaux, comme par exemple des viandes fraîches de chez le boucher (Brochettes de bœuf de la ferme, boulettes, cervelas à l'ancienne, cervelas au fromage, saucisses fumées, hamburgers pur bœuf, sauces faites maison etc...). La friterie «Comme chez Eugène» est un petit lieu convivial et authentique, dans le pur respect de la tradition « Fritkot ». ICI, pas de chichis, mais des valeurs importantes comme la qualité, la simplicité, le respect, la politesse, la convivialité, l'authenticité... et surtout manger de bonnes choses et se faire plaisir, sans se ruiner !

L'Adriatica

Début février, un vent nouveau est arrivé sur « Pizza Express ». Cette dernière a changé de nom pour devenir « L'Adriatica ». La carte, les tarifs ainsi que le numéro de GSM restent les mêmes.

L'Adriatica
Rue Godefroid Kurth, 2
6747 Saint-Léger
0473/41.65.56



VIE CULTURELLE



Les news de la bibli

LUDOTHÈQUE

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA...

Ludothèque



Horaire
Mardi : 13h30 - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 13h30 -18h
Jeudi : 13h30 -20h
Samedi : 8h30 -12h30
(même horaire que la bibliothèque)

Location
0,50 € par jeu, pour 2 semaines
1 € par jeu, pour 4 semaines
Maximum 3 jeux par famille
0,10 € de retard par jour et par jeu

Une centaine de jeux, de 1 à 100 ans
Possibilité de tester les jeux à la bibliothèque

Bibliothèque À livre ouvert ASBL
19, rue du château 6747 Saint-Léger
Contact au 063/58.99.24 ou bibliotheque@saint-leger.be

LES RENDEZ-VOUS DU VENDREDI

Les rendez-vous du vendredi
Des après-midis conviviaux et sympathiques
pour les 55 ans et plus

5ème édition 2018-2019

2 novembre
16 novembre
30 novembre
14 décembre
11 janvier
25 janvier
8 février
22 février
8 mars
22 mars
5 avril
19 avril

Sans inscription

Activités : 14-16h — Prix : 1 €
Goûter : 16-17h — Prix : 1 €
Où ? A la bibliothèque de Saint-Léger
Quand? Deux vendredis par mois, de novembre à avril
Des difficultés pour se déplacer ? Nous pouvons venir vous chercher sur simple demande

Renseignements : 063/58.99.24 ou bibliotheque@saint-leger.be

CHALLENGE LECTURE 2019

Challenge de lecture 2019

Lisez les 12 catégories du challenge en 1 an,
remplissez votre bulletin
et déposez-le dans la boîte.
En décembre 2019, tentez de repartir avec
un bon à valoir de 5 € en bibliothèque !

Pour qui ? Tout(e) lecteur(trice) à partir de 10 ans
Conditions de participation ? Les livres doivent
être empruntés à la bibliothèque pour valider
votre participation

Alors, prêt(e) à relever le défi ?

L'HEURE DU CONTE



Les Zygos' vous jouent la comédie

Saint-Léger Salle Communale 20h00
Adultes 8 euros Etudiants 4 euros - de 12 ans gratuit

Vendredi 1er mars 2019 (Org. RUS Fratin Basket)
Réservations 0478/79 69 90
Samedi 2 mars 2019 (Org. Les Zygos'marrent)
Réservations 0477/46 10 31 à ½ prix à cette date
Vendredi 8 mars 2019 (Org. Ass. Par. Ecole Châtillon)
Réservations 063/42 33 37
Samedi 9 mars 2019 (Org. Com. Jeunes Foot Meix)
Réservations 063/23 26 47
Vendredi 15 mars 2019 (Org. Ecole libre St Léger)
Réservations 0477/46 10 31
Samedi 16 mars 2019 (Org. Fourneau David Les Iris)
Réservations 063/23 91 59
Vendredi 22 mars 2019 (Org. Les Diapasons de Meix)
Réservations 0497/94 27 19
Samedi 23 mars 2019 (Org. Football Châtillon)
Réservations 063/21 84 57
Vendredi 29 mars 2019 (Org. Les Zygos'marrent)
Réservations 0477/46 10 31
Samedi 30 mars 2019 (Org. Les Zygos'marrent)
Réservations 0477/46 10 31

Distribution.
Dominique BERNARD , Marie-Thérèse BILOCQ , Danièle SCHORTGEN , Magali DROPSY, Vinciane GIGI, Françoise BEHIN, Eric HENROTTE , Grégory GUICHART, Vincent BRASSEUR, Eric DECOLLE.



Je Cours Pour Ma Forme

Le programme de (re)mise en condition physique par la course à pied.

Saison 2019 - Sessions de printemps

1er niveau (0 à 5 km)

Nul besoin d'être sportif ni de savoir courir. La formation débute du niveau zéro.

- du 25 mars au 17 juin 2019
- Tous les lundis à 19h30, au départ du Complexe sportif de Saint-Léger

Préparation « trail »

S'adresse aux personnes capables de courir au-delà de 10 km sans soucis.

- du 7 mars au 30 mai 2019
- Tous les mardis et jeudis à 19h30, au départ du Complexe sportif de Saint-Léger

Une réunion d'information sur ce programme spécifique aura lieu le mardi 5 mars 2019 à 19h30 à la cafétéria du centre sportif de Saint-Léger.

PAS DE COMPÉTITION !
Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité dans un parfait esprit d'équipe.

Pour chaque niveau, une équipe dynamique d'animateurs vous encadrera et vous guidera durant toute la session

Vous pouvez obtenir tous les renseignements utiles auprès de :

- **Daniel TOUSSAINT,** Administration communale
 Tél. : 063 /58.99.22 — 063/23.92.94
 Email : daniel.toussaint@saint-leger.be
- **Monique JACOB**, Échevine des sports et de la santé
 GSM : 0471/83.15.13
 Email monique.jacob@saint-leger.be
- **Fabian FORTHOMME**, Échevin des affaires sociales
 GSM : 0484/11.13.70
 Email fabian.forthomme@saint-leger.be



Nouveau club de sport sur la commune de Saint-Léger

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un nouveau club sportif sur la commune de Saint-Léger.
Ce club est dédié à la pratique du cycle et en particulier de l'enduro.
L'enduro est une discipline héritée du monde de la moto qui mélange les éléments de la pratique du VTT de descente et du cross-country.
Cette discipline devenue officielle depuis 2013 sous l'impulsion de Chris BALL est en plein essor chez nous.
D'ailleurs la fondation du club Yeti Lux Tribe (Y.L.T.) a pour but d'engager une équipe dans le championnat 2019 qui se composera de 4 manches.

Plus de renseignement et calendrier sur le site :
www.endurocup.be

L'équipe est composée de trois pilotes dont un originaire de Saint-Léger, le second de Mortinsart et le dernier d'Herstal.
La promotion de la pratique enduro leur tient à cœur et les cyclistes locaux sont cordialement invités à les rejoindre pour une séance d'initiation.

Ils organisent plusieurs sorties par an dans les massifs montagneux, terrain de jeux de prédilection de l'enduro : Vosges, Alpes…

Vous pouvez suivre leur team et leurs activités sur leur page Facebook : Yeti lux Tribe

Personne de contact:
Marvin KLEIN : 0477/41.43.48
marvin.klein@hotmail.be

Stages Carnaval et Pâques

Pour des informations mises à jour régulièrement,
visitez le site de l'Accueil temps Libre Saint-Léger www.sites.google.com/site/atlsaintleger
ou la Page Facebook Accueil Temps Libre - Saint-Léger

CARNAVAL 2019

Expressions artistiques



PÂQUES 2019

Stage art et nature



Plaine



Renseignements-contacts :
Site Accueil Temps Libre : www.sites.google.com/site/atlsaintleger
Auxane Jacob : 0496/53 82 88 auxane.jacob@promemploi.be
Anne Schouveller : 0497/28 66 13 anne.schouveller@saint-leger.be

Stage de foot 8-12 avril (à confirmer)

par l'URSL Saint-Léger
Tranche d'âges : 5-15 ans
Renseignements-contacts : Linda Marthe-Beudin
0478 25 84 95 (après 17 heures)

Stage de futsal et multisports 8-12 avril

par le Gaumais Saint-Léger (foot en salle)
Tranche d'âges : 6-13 ans
Renseignements-contacts : Bruno Sosson 0471 50 30 03

Stage d'équitation

Tranche d'âges : A partir de 6 ans
Renseignements-contacts : www.centreequestredelapaix.be ce-lapaix@mail.com Centre Equestre de La Paix
0474/34 14 21 0471/23 54 53

ÉTÉ 2019

Plaines

15 - 19 juillet	22 - 26 juillet	29 juillet - 2 août	5 - 9 août
Les grands 4-12 ans *à Meix-le-Tige* "L'espace"	**Les petits** 2,5-4 ans *à Meix-le-Tige* "La magie" **Les grands** 5-12 ans *à Châtillon* "Les agents secrets"	**Les petits** 2,5-4 ans *à Meix-le-Tige* "Les métiers" **Les grands** 5-12 ans *à Saint-Léger* "Les sports antiques"	**Les petits** 2,5-4 ans *à Meix-le-Tige* "Les dessins animés"

Renseignements-contacts :
Site Accueil Temps Libre : www.sites.google.com/site/atlsaintleger
Auxane Jacob : 0496/53 82 88 auxane.jacob@promemploi.be
Anne Schouveller : 0497/28 66 13 anne.schouveller@saint-leger.be

Stages Art'Ligue

1 – 5 juillet	19 – 23 août	12, 13, 14 août	Dates à définir
Multisports et escrime 7-13 ans (journées)	Vélo / Roller 3-13 ans (matins et/ou après-midis)	Nature 5-6 ans (journées)	Couture Ados/adultes (journées)

Renseignements- contacts : www.ateliersartligue.be ateliersartligue@gmail.com 063/21.80.81

Stage d'éveil musical-yoga Semaine du 1er au 5 juillet

Tranche d'âges : 2,5-4 ans
Horaire : 9h-12h
Renseignements-contacts : Caroline Selves caroselves@gmail.com 0497/46 15 10

Stages d'aïkido Semaine du 29 juillet au 2 août

Tranche d'âges : A partir de 7 ans
Horaire : 3h les après-midis
Renseignements-contacts : Marc Lahaye aikido.tenshinkan@gmail.com 0470/57 40 28

Stages de cuisine et nature Semaine du 12 au 16 août (sauf 15 août)

Tranche d'âges : 6-12 ans
Renseignements-contacts : Nicolas Glouden nicolas.glouden@gmail.com 0484/15 51 94

Stage d'équitation

Tranche d'âges : A partir de 6 ans
Renseignements-contacts : www.centreequestredelapaix.be ou ce-lapaix@mail.com Centre Equestre de La Paix
0474/34 14 21 0471/23 54 53

Les collations saines à l'école communale

Á partir du mois de février, tous les élèves recevront chaque mercredi un fruit offert grâce à la participation de notre établissement au programme européen « Fruits et légumes ».

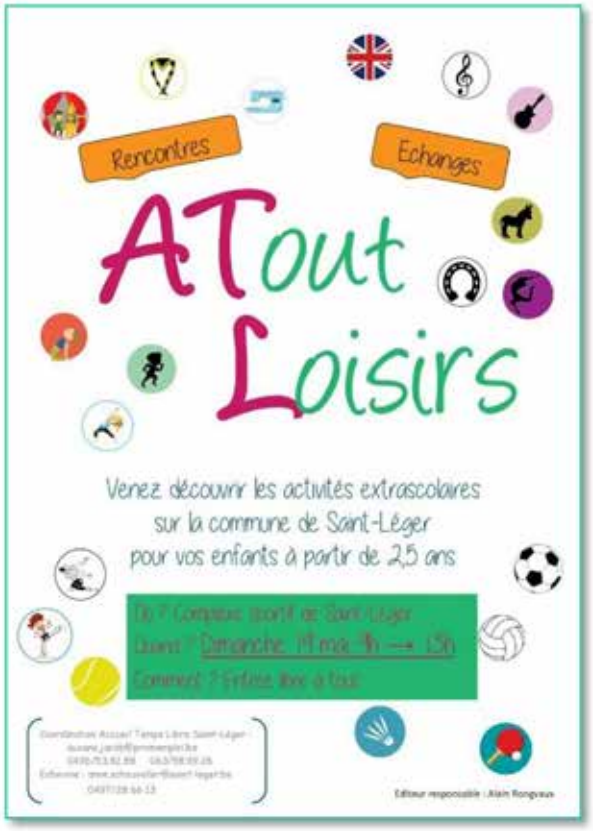
De plus les implantations de Saint-Léger et de Meix-le-Tige continuent de collaborer avec la Ferme de Marée afin de fournir, chaque jour, des fruits, des légumes, du pain et des yaourts comme collation.





Journée découverte des activités extrascolaires

Le **dimanche 19 mai**, venez découvrir les activités extrascolaires proposées pour vos enfants sur la commune de Saint-Léger.
L'occasion de rencontrer les personnes qui organisent ces activités, d'échanger avec eux.
Les enfants pourront également s'initier à certaines activités.



Activités
Culturelles
Artistiques
Sportives
Sociales

Coordination Accueil Temps Libre Saint-Léger :
auxane.jacob@promemploi.be
0496/53.82.88 063/58.99.26
Echevine : anne.schouveller@saint-leger.be
0497/28 66 13

Une journée au pressoir

Au mois d'octobre, le Comité des Parents de l'école de Meix-le-Tige a organisé un ramassage de pommes avec l'aide de certains enfants et parents du village afin de produire du jus de pommes.

Cette récolte, amenée au pressoir de Rachecourt, a donné 785 litres de jus, que le Comité a offert à l'école afin qu'il soit distribué aux élèves par les institutrices lors des collations.

Lors du pressage des pommes à Rachecourt, les enfants de 2e et 3e maternelle ainsi que ceux de 1ère et 2e primaire ont pu visiter le pressoir afin d'y découvrir le processus de fabrication de jus de pommes.







Petit déjeuner offert aux parents et aux enfants

L'équipe éducative de l'implantation communale de Saint-Léger a souhaité offrir un petit déjeuner à tous les élèves et leurs parents ce vendredi 21 décembre. Ce moment convivial, préparé par les enfants et les enseignants, a été l'occasion de pouvoir se retrouver autour du sapin avant la pause bien méritée du congé d'Hiver !









Soutien scolaire et remédiation pour les élèves du primaire

Il arrive qu'un enfant rencontre des difficultés dans son parcours scolaire. Faute de moyens, l'école ne peut pas toujours assumer ses missions de remédiation. Les parents sont quant à eux quelque fois démunis face aux obstacles rencontrés par leur enfant…

C'est pourquoi il existe une **antenne de soutien scolaire et de remédiation d'*Enseignons.be* sur la commune de Saint-Léger.**

Le projet en quelques mots

Enseignons.be
partager pour mieux enseigner

- Offrir aux enfants une **remédiation immédiate et efficace** une fois par semaine à raison de deux heures dans un cadre agréable et accueillant. Les cours sont collectifs (7 élèves maximum) donc plus dynamiques qu'un cours particulier classique.
- S'inscrire dans un **partenariat sur la durée** : les cours sont suivis pendant 2 à 3 mois minimum dans le but de garantir un résultat. Ce n'est pas en une ou deux semaines que l'on peut combler les lacunes d'une année scolaire. Nous souhaitons engager les élèves à travailler régulièrement.
- Les cours se donnent pendant **toute l'année** sauf pendant les congés scolaires.
- Un tarif horaire de **8,90 €** avec une réduction de 10 à 15 % lorsque l'enfant s'inscrit pour plusieurs trimestres ! Enseignons.be désire que ses cours soient démocratiques afin que même les enfants issus des milieux les plus modestes puissent en profiter. Notez que ces cours sont déductibles fiscalement et que certaines mutuelles interviennent.

Concrètement

- Cette aide est ouverte à **tous les enfants** domiciliés sur la commune ou non ! Elle s'adresse aux élèves du **primaire** et propose :
 - l'aide aux devoirs,
 - l'apprentissage d'une méthode de travail,
 - la préparation au CEB,
 - un soutien scolaire pour toutes les matières !
- **Les cours se donnent le mercredi de 13h00 à 15h00 à l'école communale de Saint-Léger.** Ces deux heures sont entrecoupées par une petite pause avec une collation offerte.
- Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec l'équipe d'*Enseignons.be* par mail **soutienscolaire@enseignons.be** ou par GSM au 0498/82.23.74.



Formation secourisme à l'école communale

Comme tous les deux ans, les élèves de P5-P6 suivent une formation « Premiers secours » organisée par le Croix-Rouge de Belgique. Cette année, ce sont les implantations de Saint-Léger et de Châtillon qui en ont bénéficié.

L'objectif étant d'apprendre les bons réflexes à adopter en cas d'accident et les gestes de premiers soins.

Durant cette animation de 12 heures, les premiers secours ont été abordés à travers des jeux et des mises en situation adaptés au quotidien de l'enfant. Des notions de prévention lui ont également été transmises.

À l'issue de l'animation, les enfants reçoivent un cahier richement illustré comprenant chaque matière et message transmis, ainsi que le brevet du Benjamin-Secouriste.

Ils sont alors prêts à aider leur prochain en cas de blessure ou de petit accident, et à intervenir de manière responsable et prudente en cas d'accident plus conséquent.



Des animations pédagogiques avec Nature Attitude

Les élèves de 4e, 5e et 6e années de l'implantation de Châtillon bénéficieront d'animations proposées par Nature Attitude durant les journées de formation des enseignantes :

Les animations proposées sont les suivantes :

- **« A table les marmitons ! »**
 Thème: l'alimentation durable (les légumes de saison, l'impact environnemental de nos choix alimentaires, décodage d'étiquettes…) avec des ateliers pratiques : préparation d'un apéro-légumes.
- **« Qui sont les Consomm'acteurs ? »**
 Thème : le commerce équitable avec la projection d'un film de sensibilisation + 5 ateliers tournants durant lesquels les élèves sont amenés à poser des choix.
- **« Finis les déchets déjantés »**
 Thème : le tri des déchets, leur impact environnemental.

Dates des consultations O.N.E. 2019 avec médecin

Les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois de 10h à 11h30

- 19 février
- 5 &19 mars
- 2 & 16 avril
- 07 & 21 mai
- 4 & 18 juin
- 2 & 16 juillet
- 6 & 20 août
- 3 & 17 septembre
- 1 & 15 octobre
- 5 & 19 novembre
- 3 & 17 décembre

Les permanences sont assurées par l'infirmière les 2èmes, 4èmes et 5èmes mardis de chaque mois, aux mêmes heures que la consultation ! *(Sauf aux dates d'activités)*



Activités gratuites en 2019

Pour info :

- Infirmière 0499/57.25.36
- Evelyne GUIOT - STIERNON 063/23.96.05

Massages pour bébé de 0 à 6 mois
De 10h00 à 11h00 :
Les mardis 26 février - 14 mai – 10 septembre – 12 novembre.

Contrôle de la vue pour enfants de 18 mois à 3 ans
(Sur rendez-vous avec l'infirmière)
De 10h00 à 12h00 :
Le lundi 8 juillet

Psychomotricité pour les enfants de 2 à 5 ans
De 10h00 à 11h00 :
Le jeudi 7 mars et le mardi 29 octobre

Cours de Portages (écharpes)
De 10h00 à 12h00 :
Le mardi 8 octobre

A chaque consultation : *Coin lecture, animation musicale, animation repères et limites, prévention obésité.*



Février 2019

20/02/2019
L'heure du conte
À la bibliothèque de Saint-Léger de 16h à 16h45
À partir de 4 ans
Réservation vivement conseillée : 063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

22/02/2019
Les rendez-vous du vendredi
À la bibliothèque de Saint-Léger
Pour les 55 ans et plus
Renseignements : 063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

24/02/2019
Repair café
À l'école communale de Meix-le-Tige
De 09h00 à 12h00
Informations : 063/58.32.93 - cyrille.gobert@hotmail.com

24/02/2019
Repas Touffaye ou 1/2 « coq'rîè de tchu nos » (poulet de chez nous).
Salle de la fanfare, place du Trûche, rue Godefroid Kurth, Saint-Léger.
Au profit de l'Institut de Musique Saint-Léger.
Renseignements et réservations: fcinstitut@gmail.com
Olivier THIRY : 0484/31.57.67
Jean GILSON : 063/23.93.28
Michel RONGVAUX : 063/23.91.82

Mars 2019

04/03/2019
Collecte de sang
À la salle des fêtes de Saint-Léger
De 16h00 à 20h00

08/03/2019
Les rendez-vous du vendredi
À la bibliothèque de Saint-Léger
Pour les 55 ans et plus
Renseignements : 063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

20/03/2019
L'heure du conte
À la bibliothèque de Saint-Léger de 16h à 16h45
À partir de 4 ans
Réservation vivement conseillée : 063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

22/03/2019
Les rendez-vous du vendredi
À la bibliothèque de Saint-Léger
Pour les 55 ans et plus
Renseignements : 063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

23/03/2019
Stage de danse africaine
Au complexe sportif de 14h00 à 15h00
Atelier flûte africaine : confection et apprentissage
Au complexe sportif de 15h15 à 17h15
P.A.F. : 5 € par personne + 5 € pour l'adhésion
Réservation et renseignements : 0471/32.53.38 – kelenfoli@gmail.com

30/03/2019
Opération « Be Wapp – Grand Nettoyage de Printemps »
À 08h45 à l'atelier communal.
Renseignements : commune de Saint-Léger : 063/23.92.94 – Monique JACOB : 0471/83.15.13

31/03/2019
Repair café
À la salle communale de Châtillon
De 09h00 à 12h00
Informations : 063/58.32.93 - cyrille.gobert@hotmail.com

Avril 2019

05/04/2019
Les rendez-vous du vendredi
À la bibliothèque de Saint-Léger
Pour les 55 ans et plus
Renseignements : 063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

19/04/2019
Les rendez-vous du vendredi
À la bibliothèque de Saint-Léger
Pour les 55 ans et plus
Renseignements : 063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

28/04/2019
Repair café
À la salle des fêtes de Saint-Léger
De 09h00 à 12h00
Informations : 063/58.32.93 - cyrille.gobert@hotmail.com

Mai 2019

13/05/2019
Excursion des Aînés
Plus d'informations prochainement

26/05/2019
Repair café
À l'école communale de Meix-le-Tige
De 09h00 à 12h00
Informations : 063/58.32.93 - cyrille.gobert@hotmail.com

27/05/2019
Collecte de sang
À la salle des fêtes de Saint-Léger
De 16h00 à 20h00

Juin 2019

01/06/2019
Journée des déclarations d'impôts
Sur réservation – Plus d'informations prochainement

02/06/2019
Stage de danse africaine
Au complexe sportif de 13h30 à 14h30 (enfants de 6 à 12 ans) et de 14h30 à 16h30 (adultes)
P.A.F. : 10€ par enfant - 20€ par adulte (adhésion incluse)
Réservation et renseignements : 0471/32.53.38 – kelenfoli@gmail.com

23/06/2019
Repair café
À la salle communale de Châtillon
De 09h00 à 12h00
Informations : 063/58.32.93 - cyrille.gobert@hotmail.com

Août 2019

26/08/2019
Collecte de sang
À la salle des fêtes de Saint-Léger
De 16h00 à 20h00

POUR PLUS D'ÉVÈNEMENTS SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK « QUE FAIRE SUR LA COMMUNE DE SAINT-LÉGER »

Vous souhaitez davantage de visibilité pour votre événement? N'hésitez pas à envoyer vos infos à : « Maison du Tourisme de Gaume » : mtg@soleildegaume.be (diffusion web et newsletter)



Ma Cuisine 30
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi sur RENDEZ-VOUS

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

MT Toiture

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

Grand Merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !



Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be - Votre conseiller en communication – Monsieur Roland CROSSET – Tél : 087 / 267 886